

**Calendrier paye modifié**  
**MARS 2014**

**Acomptes**

ANNEE 2014 MOIS	RECEPTION TG DOC. MANUELS (service perte d'emploi)	CONSTITUTION FICHIERS (Applications nationales)	DATE DE VALEUR (1)	MOIS DE RECUPERATION
MARS	Lundi 3 mars 2014 <del>Jeudi 6 mars 2014</del>	Mardi 4 mars 2014 <del>Vendredi 7 mars 2014</del>	Jeudi 13 mars 2014 <del>Mardi 18 mars 2014</del>	MARS 2014 AVRIL 2014
	Mardi 18 mars 2014	Mercredi 19 mars 2014	Jeudi 28 mars 2014	AVRIL 2014
	Jeudi 27 mars 2014	Lundi 31 mars 2014 <del>Vendredi 28 mars 2013</del>	Mardi 8 avril 2014	AVRIL 2014

(1) Les dates de règlement des acomptes n'ont qu'une valeur indicative

**Paye tous SIRH**

MOIS	CONSTITUTION DU FICHIER PAYE	DATE DE VALEUR
MARS 2014	JEUDI 27 FEVRIER 2014 (14H)	JEUDI 27 MARS 2014

**RAPPEL** : - les pièces justificatives doivent être fournies dans le même ordre que le listing et produites le même jour que le support informatique

- les SAR doivent rester exceptionnels et obligatoirement transiter par le bureau de la coordination paye chargé de leur transmission au service rémunération de la DRFIP

Remontée des fichiers mouvements 60 (précompte des absences pour service non fait) : vendredi 7 mars 2014.

Les pièces justificatives des mouvements 60 à fournir au SLR doivent être regroupées pour être envoyées par la navette le vendredi 7 mars 2014.

**RAPPEL** : Les pièces justificatives doivent être fournies dans le même ordre que le listing et produites le même jour que le support informatique.

Pour le Recteur et par délégation  
Le chef du Bureau de la  
Coordination paye  
Marie-Christine ENDRESS